



communiqué

No:
No.:

5

DIFFUSION:
RELEASE:

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 21 JANVIER 1980

EXPULSION DE FONCTIONNAIRES DE L'AMBASSADE DE L'URSS

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Flora MacDonal, a annoncé que l'ambassadeur de l'URSS au Canada avait été prié aujourd'hui de retirer du Canada trois fonctionnaires de l'ambassade de l'URSS, à savoir le capitaine premier grade Igor A. Bardeev, attaché militaire, naval et de l'air, le colonel Eduard I. Aleksanjan, adjoint de l'attaché militaire, et M. V.I. Sokolov, chauffeur; les trois fonctionnaires travaillaient dans la section de l'attaché militaire à Ottawa.

L'ambassadeur de l'URSS a été informé qu'en dépit d'avertissements répétés et d'expulsions ces dernières années l'ambassade avait persisté à permettre à certains fonctionnaires d'abuser de leur statut diplomatique au Canada en se livrant à de l'espionnage et que le gouvernement canadien ne pouvait tolérer de telles activités.

L'incident qui motive la demande canadienne implique les diplomates susmentionnés et un citoyen américain. Ce dernier, qui occupait un poste sensible dans son propre pays, était en contact avec l'ambassade soviétique à Ottawa et a été payé par l'ambassade pour recueillir des informations classifiées. La GRC a pu, avec la collaboration du FBI, qui a lui-même reçu l'aide du citoyen américain impliqué dans cette affaire, établir que les trois diplomates soviétiques susnommés ont eu, sur une période de quelque seize mois, des réunions clandestines avec leur contact américain. Au cours de ces réunions, organisées au moyen des stratagèmes traditionnels des messages codés et des "boîtes aux lettres fictives" dans la région d'Ottawa, il y a eu communication de renseignements et versements d'argent. L'enquête a été menée à terme à la fin de la semaine dernière.

Flora MacDonald a noté que les expulsions actuelles surviennent moins de deux ans après le cas le plus sérieux d'espionnage au Canada depuis l'affaire Gouzenko en 1946. En dépit de l'expulsion de treize membres de l'ambassade soviétique en février 1978 et des sévères avertissements du gouvernement à ce moment-là, l'ambassade avait, quelques mois après les expulsions, repris des activités venant en contravention avec les règles de base de l'éthique diplomatique.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'est dite particulièrement préoccupée que l'Union soviétique se soit servie dans le cas présent du territoire canadien comme base à partir de laquelle elle s'est livrée à des opérations d'espionnage contre l'un de nos alliés.